



Requiem pour un Secrétariat

4 personnels administratifs pour l'antenne MO de TOULOUSE : Abscons. Ubuesque. Maltraitant. Comment considérer autrement sinon ainsi cette insuffisance de recrutement de personnel administratif au profit de ce secrétariat ?!

Drapées d'une compassion sommes toutes très relative, Direction et DI n'ont réussi à renforcer cette équipe à l'agonie que d'un seul personnel titulaire.

Septembre 2024 et seulement 4 agents croulant sous les nombreuses tâches techniques incombant au Secrétariat Judiciaire, greffe du SPIP. Ces 4 mêmes agents pour assurer en même temps les fonctions d'accueil -physique et téléphonique- de l'antenne.

Pour mémoire car mémoire nous avons :

- En 2019, le Secrétariat Judiciaire, c'était 3 agents dédiés à temps plein à ses missions dont le traitement de plus de 3200 mesures. L'accueil du SPIP était assuré par 3 autres personnels,
- En 2023, le Secrétariat judiciaire, c'était malheureusement toujours 3 personnels pour 4600 personnes prises en charge. Ne restait alors plus qu'1 personnel pour en assurer l'accueil.
- Aujourd'hui, ce sont entre 80 et 130 usagers qui sont accueillis journallement, pas moins de 100 appels traités par le standard du MO, plus de 5200 mesures prises en charge et seulement 4 personnels titulaires pour faire face à tout cela.

Quand Ailleurs cela est possible, ici le télétravail leur est refusé. Pourquoi le personnel administratif du SPIP MO de Toulouse n'aurait pas les mêmes droits qu'un autre collègue ou qu'un autre personnel administratif dans un autre SPIP ? Ah, oui ! ici, c'est TOULOUSE : on marche et on crève !

Doit-on s'enorgueillir d'entendre leur détresse par le recrutement, magnanime, de 2 contrats civiques qui ne peuvent faire seuls (et heureusement !) ni l'accueil ni encore moins les tâches du secrétariat judiciaire ?!

Comment rester indifférent à cette maltraitance qu'induit ce sous-effectif incompréhensif au regard des rôles centraux que jouent dans un SPIP le secrétariat judiciaire et l'accueil ?! A TOULOUSE, il semblerait que tout soit possible même l'aberrant.

Pour **la CGT-IP et le SNEPAP-FSU**, cette situation et la souffrance qui en découle n'ont que trop duré et réclament urgemment le recrutement a minima de 2 contractuels affectés à l'accueil du MO en attendant la création du nombre de postes requis par l'Organigramme de Référence et leur ouverture aux prochaines CAP des PA.